

**ANNEXE 2** (à retourner au CDG au plus tard le 31 janvier de l'année en cours)

### TABLEAU DECLARATIF – ASSIETTE DE LA COTISATION ANNUELLE

<b>COLLECTIVITE :</b>	.....
<b>Personne à joindre chargée de la facturation :</b>	<b>NOM :</b> ..... <b>Prénom :</b> ..... <b>Fonction :</b> ..... <b>Téléphone :</b> ..... <b>Courriel :</b> ..... <small>Merci de privilégier une adresse mail générique (finances, comptabilité...) à une adresse personnelle.</small>

CATEGORIE DE PERSONNEL	EFFECTIF DE LA COLLECTIVITE
<b>Agents permanents affiliés à la CNRACL</b> Doit être indiqué le nombre d'agents figurant sur l'état récapitulatif des charges URSSAF déclarées au titre de l'exercice N-1.	.....

<b>MONTANT DE LA COTISATION DUE</b> <small>(Se référer à l'annexe 1)</small>	.....
<b>NUMERO ENGAGEMENT COMPTABLE</b>	.....

ATTENTION : Vous recevrez un appel à cotisation ultérieurement. N'effectuez aucun virement maintenant.

Fait à ....., le .....

Le Maire ou Le Président(e),

.....  
(signature et cachet)

**CET ETAT DOIT IMPERATIVEMENT ETRE RETOURNE  
AU PLUS TARD LE 31 JANVIER DE L'ANNEE EN COURS  
PAR MAIL : [cnracl@cdg30.fr](mailto:cnracl@cdg30.fr)**